



Les règles et obligations de cette charte s'appliquent à toute personne membre de la communauté éducative, administrative, étudiante, autorisée à utiliser le réseau pédagogique de l'établissement Collège-Lycée St Trémeur.

L'utilisation des moyens informatiques du collège a pour objet exclusif de mener des activités d'enseignement ou de documentation.

Le collège respecte les lois en vigueur de la RGPD concernant la protection des données personnelles.

## Respect de la loi



↪ **En matière de propriété intellectuelle** : interdiction de copier, d'échanger et diffuser de la musique, des vidéos, des logiciels, des jeux vidéos ou toute autre œuvre de l'esprit depuis le réseau informatique du collège et du lycée.

↪ **En matière de droits de la personne** : interdiction d'utiliser le réseau informatique pour véhiculer des injures ou d'une manière générale porter atteinte à l'honneur et à la vie privée d'autrui. Interdiction de divulguer toutes informations, images, photos nuisibles et diffamantes.

↪ **En matière de crimes et délits** : interdiction de visionner ou de diffuser des documents à caractère raciste, xénophobe, religieux, pédophile, pornographique ou incitant à tout forme d'actes illégaux (consommation de drogue, apologie de crimes...)

## Procédures d'utilisation du matériel

Le matériel informatique et les terminaux numériques sont fragiles, il doivent être manipulés avec précaution, dans le respect de certaines procédures :

- Fermer correctement les logiciels et applications que l'on utilise.
- Ne pas effacer de fichiers autres que les documents personnels.
- Ne modifier en aucun cas la configuration des ordinateurs : il est interdit d'installer ses propres logiciels sur les ordinateurs du collège ou de chercher à altérer les installations faites sur le réseau.
- Faire appel à un responsable en cas de problème sur l'ordinateur ou de doute quant à son utilisation.
- L'utilisation de clés USB extérieures au collège est interdite sauf sur dérogation d'un membre de la communauté éducative.
- La loi interdit la copie de programmes.
- L'utilisation des imprimantes est régulée par les membres de la communauté éducative.
- L'adresse e-mail appartenant au domaine St Trémeur reste sa propriété. Elle sera désactivée à la fin de la scolarité de l'élève.
- La messagerie et le compte personnel de l'élève ne sont utilisés qu'à des fins pédagogiques et restent un outil professionnel.



## Accès à internet

- L'usage d'Internet est réservé aux recherches documentaires dans le cadre d'objectifs pédagogiques.
- Toute consultation doit se faire en présence d'un adulte membre de la communauté éducative, qui pourra exercer une surveillance des sites consultés.
- L'accès aux salles informatiques, au CDI et à tout terminal numérique, ne peut se faire que sous le contrôle d'un adulte de la communauté éducative.
- Le non respect de ces règles entraînera une limitation ou une suppression de l'accès aux ordinateurs et autres terminaux numériques, ainsi que les sanctions disciplinaires prévues dans le règlement intérieur de l'établissement.

**Signature des tuteurs légaux**

**Signature de l'élève**